

Inventiva publie ses informations financières¹ du 1^{er} trimestre 2025

► Trésorerie et équivalents de trésorerie à 67,9 millions d'euros

Daix (France), New York City (New York, Etats-Unis), le 23 mai 2025 – Inventiva (Euronext Paris et NASDAQ : IVA) (« Inventiva » ou la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de thérapies orales pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« MASH »), publie aujourd'hui ses informations financières du 1^{er} trimestre 2025 dont sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et son chiffre d'affaires.

Résultats Financiers Principaux

Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts

Au 31 mars 2025, Inventiva a enregistré 67,9 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 96,6 millions d'euros au 31 décembre 2024.

La diminution de 28,7 millions d'euros pour la période est essentiellement dû à la trésorerie nette consommée par les activités opérationnelles pour le programme de développement de lanifibranor, comme anticipé.

Compte tenu de sa structure de coûts actuelle et des dépenses prévues, la Société considère que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, combinés aux produits bruts de 115,6 millions d'euros (produits nets de 108,5 millions d'euros) reçus à la suite du règlement-livraison le 7 mai 2025² de la deuxième tranche du financement structuré précédemment annoncé, d'un montant pouvant atteindre 348 millions d'euros³, et en tenant compte du paiement d'étape de 10 millions de dollars (produits bruts) de la part de Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group Co., LTD (« CTTQ ») devant être versé par CTTQ dans un délai de 30 jours suivant le règlement-livraison de la deuxième tranche du financement structuré mentionné ci-avant, et de la réalisation effective de la réorganisation stratégique de la Société actuellement en cours de mise en œuvre, cette dernière estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie devraient lui permettre de financer ses opérations, telles que actuellement prévues, jusqu'à la fin du troisième trimestre 2026⁴.

La Société devra lever des fonds supplémentaires afin d'atteindre ses objectifs à long-terme pour le développement et la potentielle commercialisation du lanifibranor, par le biais de potentiels autres offres au public ou placements privés et d'options stratégiques potentielles telles que des partenariats de développement commercial, des opérations de fusion et d'acquisition et/ou des accords de licence.

Chiffre d'affaires

Inventiva n'a pas généré de chiffre d'affaires au premier trimestre 2025, comme pour le premier trimestre 2024.

¹ Information financière non auditée.

² Communiqué de presse du 5 mai 2025

³ Communiqué de presse du 14 octobre 2024

⁴ Cette estimation est basée sur le plan d'affaires actuel de la Société pour lanifibranor et prend en compte la réalisation effective de la réorganisation stratégique de la Société et exclut tout paiement d'étape potentielle payable à ou par la Société (autre que le paiement d'étape potentiel CTTQ mentionné dans le présent document) et toute dépense supplémentaire liée à d'autres produits candidats ou résultant de la licence ou de l'acquisition potentielle de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre. La Société peut avoir basé cette estimation sur des hypothèses incorrectes, et la Société peut finir par utiliser ses ressources plus tôt que prévu.

Principales avancées du portefeuille de R&D et mise à jour corporate

- Le 19 mai 2025, la Société a reçu l'autorisation des autorités administratives compétentes (DREETS) de mettre en œuvre le plan de réorganisation stratégique des activités qui a été présenté aux représentants du personnel en février 2025. Les licenciements prendront effet à partir du 23 mai 2025.
- Le 1er avril 2025, la Société a annoncé la fin du recrutement de son étude clinique pivot de Phase 3, NATiV3, évaluant lanifibranor chez des patients atteints de MASH.
- Le 20 février 2025, Inventiva et Hepalys Pharma, Inc ont annoncé le lancement du programme de développement clinique de lanifibranor au Japon avec le premier participant ayant reçu une dose dans une étude clinique de Phase 1.

Publications scientifiques récentes

- Le 24 avril 2025, Inventiva, en collaboration avec Pr. Jérôme Boursier, a publié dans la revue médicale *Clinical Gastroenterology and Hepatology*, évaluée par des pairs, des résultats de l'analyse de nouvelles signatures de biomarqueurs non invasifs prédictives de la réponse histologique chez les patients atteints de MASH et de fibrose et traités par lanifibranor.
- Le 26 février 2025, la Société a annoncé la publication dans *Biomedicine & Pharmacotherapy* les résultats d'une étude préclinique menée en collaboration avec des chercheurs de l'hôpital universitaire de Gand démontrant une amélioration de l'hypertension portale grâce au traitement par lanifibranor.
- Le 29 janvier 2025, Inventiva a annoncé la publication des résultats de l'étude clinique de preuve de concept initiée par l'investigateur Dr. Kenneth Cusi dans le *Journal of Hepatology*. L'étude clinique a démontré une amélioration significative de la résistance à l'insuline des tissus hépatiques, musculaires et adipeux chez les patients atteints de MASLD et de DT2 traités par lanifibranor.

Étapes clés potentielles anticipées

- Résultats principaux de NATiV3 – attendus pour le deuxième semestre 2026

Prochaine publication de résultats financiers

- **Chiffre d'affaires et équivalents de trésorerie pour le premier semestre 2025** : jeudi 29 juillet 2025 (après clôture des marchés aux Etats-Unis)

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et développement de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de patients atteints de la MASH et d'autres maladies avec des besoins médicaux non satisfaits significatifs. La Société évalue actuellement le Lanifibranor dans le cadre de l'étude clinique pivot de Phase 3 pour le traitement de patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : IVA - ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux Etats-Unis (symbole : IVA).

www.inventivapharma.com

Contacts**Inventiva**

Pascaline Clerc
EVP, Strategy and Corporate Affairs
media@inventivapharma.com
+1 202 499 8937

Brunswick Group

Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux /
Julia Cailleteau
Relations media
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

ICR Healthcare

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@icrhealthcare.com
+1 415 513 1284

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions de "safe-harbor" du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prévisionnelles. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, les résultats financiers non audités d'Inventiva pour les trois mois clos le 31 mars 2025, les prévisions et les estimations relatives aux ressources de trésorerie et aux dépenses d'Inventiva, y compris les attentes et les hypothèses relatives à la trésorerie estimée d'Inventiva, l'examen par Inventiva des options stratégiques et de financement potentielles, leur résultat et leur probabilité de réussite, les attentes d'Inventiva concernant l'accord de licence avec CTTQ, y compris la réception potentielle des paiements d'étape et leur calendrier, les avantages potentiels du projet de réorganisation stratégique ainsi que le calendrier et l'achèvement de ce plan, les prévisions et les estimations concernant l'essai clinique de phase 3 NATiv3 en cours du lanifibranor chez des patients atteints de MASH, y compris la conception, la durée, le calendrier, les coûts, le moment et l'impact du Suspected Unexpected Serious Adverse Reaction (SUSAR) sur le résultat de cet essai, ainsi que les questions réglementaires qui s'y rapportent, les communiqués et les publications sur les données des essais cliniques, les bénéfices thérapeutiques potentiels du lanifibranor, les soumissions réglementaires potentielles, les approbations et la commercialisation, et les plans de développement du pipeline d'Inventiva, et les activités futures, les attentes, les plans, la croissance et les perspectives d'Inventiva, les résultats de l'analyse des transactions financières ou stratégiques potentielles, le cas échéant.. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir l'intention", "planifier", "chercher", "estimer", "peut", "sera", "pourrait", "devrait", "conçu", "espérer", "cible", "potentiel", "opportunité", "possible", "viser", et "continuer" et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives basées sur les convictions de la direction. Ces déclarations reflètent les opinions et les hypothèses qui prévalent à la date des déclarations et impliquent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats futurs, les performances ou les événements futurs et ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle d'Inventiva. Il n'y a aucune garantie, en ce qui concerne les produits candidats, que les résultats des essais cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les essais cliniques futurs seront lancés comme prévu, que les produits candidats recevront les autorisations réglementaires nécessaires, ou que les étapes prévues par Inventiva ou ses partenaires seront atteintes dans les délais prévus, ou même qu'elles le seront. Les résultats futurs peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris le fait que les données intermédiaires ou les données de toute analyse intermédiaire des essais cliniques en cours peuvent ne pas être prédictives des résultats futurs des essais, la recommandation du DMC peut ne pas être indicative d'une autorisation potentielle de mise sur le marché, qu'Inventiva ne peut pas fournir d'assurance sur les impacts du SUSAR sur le recrutement ou l'impact final sur les résultats ou le calendrier de l'essai NATiv3 ou les questions réglementaires qui s'y rapportent, Inventiva est une société en phase clinique qui n'a pas de produits approuvés et n'a pas de revenus historiques, Inventiva a subi des pertes importantes depuis sa création, Inventiva n'a jamais généré de revenus à partir de la vente de produits, Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour

financer ses opérations, en l'absence desquels Inventiva pourrait être obligée de réduire de manière significative ses activités, de retarder ou d'interrompre un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait ne pas pouvoir poursuivre ses activités, la capacité d'Inventiva à obtenir des financements et à conclure des transactions potentielles, le succès futur d'Inventiva dépend de la réussite du développement clinique, des approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure du lanifibranor, les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva et de ses partenaires peuvent ne pas étayer les revendications d'Inventiva et de ses partenaires concernant les produits candidats, les attentes d'Inventiva concernant ses essais cliniques peuvent s'avérer erronées et les autorités réglementaires peuvent exiger des arrêts supplémentaires et/ou des modifications supplémentaires des essais cliniques d'Inventiva, les attentes d'Inventiva concernant le plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la MASH peuvent ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament (New Drug Application), la capacité d'Inventiva à identifier d'autres produits ou produits candidats présentant un potentiel commercial significatif, les attentes d'Inventiva concernant son projet de réorganisation stratégique et la réduction des effectifs qui en découle, y compris la mise en œuvre et le calendrier de ce projet, les avantages potentiels, les dépenses et les conséquences qui en découlent, la capacité d'Inventiva à mettre en œuvre ses capacités et sa stratégie de commercialisation, de marketing et de fabrication, la capacité d'Inventiva à coopérer avec succès avec ses partenaires existants ou à conclure de nouveaux partenariats, et de remplir ses obligations au titre de tout accord conclu dans le cadre de ces partenariats, les avantages de ses partenariats actuels et futurs sur le développement clinique, les autorisations réglementaires et, le cas échéant, la commercialisation de ses produits candidats, ainsi que la réalisation des étapes importantes prévues dans le cadre de ces partenariats et le calendrier correspondant, Inventiva et ses partenaires peuvent rencontrer des retards substantiels au-delà des attentes dans leurs essais cliniques ou échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires applicables, la capacité d'Inventiva et de ses partenaires à recruter et à retenir des patients dans les études cliniques, le recrutement et la rétention de patients dans les études cliniques est un processus coûteux et chronophage qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs échappant au contrôle d'Inventiva et de ses partenaires, les produits candidats d'Inventiva peuvent provoquer des réactions indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva doit faire face à une concurrence importante, et les activités d'Inventiva, les études précliniques et les programmes de développement clinique ainsi que les calendriers, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Inventiva pourraient être affectés de manière significative et négative par des modifications de lois et réglementations, des conditions défavorables dans son secteur d'activité, des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions qui en découlent, le conflit au Moyen-Orient et le risque connexe d'un conflit plus important, les épidémies, et les conditions macroéconomiques, y compris les évolutions des politiques commerciales internationales, l'inflation mondiale, mes fluctuations des marchés financiers et du crédit, des droits de douane et autres barrières commerciales, relations commerciales internationales, troubles politiques et catastrophes naturelles, les marchés financiers incertains et les perturbations dans les systèmes bancaires. L'analyse des options financières et stratégiques potentielles peut ne pas aboutir à la poursuite, à la conclusion ou à la réalisation d'une opération ou d'une transaction particulière, et il n'y a aucune garantie quant au calendrier, à la séquence ou au résultat d'une opération ou d'une transaction ou d'une série d'opérations ou de transactions. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la sincérité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles.

Veuillez-vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2025 et au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F (Form 20-F) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la "SEC") le 15 avril 2025 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux décrits sous la rubrique "Facteurs de risque", et dans les futurs documents déposés auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prévisionnelles et

peuvent faire en sorte que les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.